



VINDUPAYSDEHERVE

Vin du Pays de Herve SCRLFS
11, Sur le Try
4650 HERVE

Rapport de gestion 2020

Malgré le coronavirus, l'année 2020 fut l'année de construction de notre chai, l'année de notre première vendange et l'année de notre premier vin. Ce ne fut pas toujours facile mais nous y sommes arrivés.

Le début d'année fut mouvementé avec un permis d'urbanisme contesté en extrême urgence par un riverain. Heureusement, le Conseil d'Etat n'a pas donné raison à ce riverain et le chai a pu se construire normalement. Il s'agit d'un bâtiment fonctionnel et sans prétention. Il n'est pas totalement terminé : nous devons finaliser le terrassement et l'aménagement extérieur. Un bardage en bois naturel doit aussi venir recouvrir les 4 façades.

L'équipement pour la vinification a été livré sans retard, à l'exception du groupe froid qui fut installé à la dernière minute. Nous sommes satisfaits de l'équipement que nous avons acquis sauf (à nouveau) de ce groupe froid.

Nous avons vécu 4 journées magnifiques, nos premières vendanges. Merci à tous les coopérateurs qui sont venus nous aider. Nous pensons que vous avez également apprécié et que nous pourrions compter sur vous chaque année. Vous pouvez venir accompagné de votre famille et de vos amis. Les non-coopérateurs sont les bienvenus. Vous pouvez retrouver le récit (et de nombreuses photos) de nos premières vendanges dans notre NEWSLETTER numéro 10. Toutes les newsletters sont disponibles sur la page d'accueil de notre site internet.

Au niveau des chiffres, nous respectons les objectifs de notre plan financier : 6.000 bouteilles (2.000 bouteilles de vin tranquille + 4.000 bouteilles de vin effervescent) ont été produites. Et au niveau de la qualité, nous sommes également heureux des résultats obtenus : le vin est bon, voire même très bon. Eric Boschman¹, interviewé par VEDIA le 29 mars 2021, a été élogieux et nous pouvons en être fiers. Vous pouvez retrouver cette interview dans la rubrique PRESSE de notre site internet.

¹ Titulaire de nombreuses distinctions, dont celle de meilleur sommelier de Belgique en 1988, il est aujourd'hui une personne de référence dans l'univers du vin en Belgique en déclinant sa passion à travers les médias (presse écrite, radio et télévisée) et par l'organisation d'événements (description reprise de wikipedia)

Nous vous l'avions promis et nous l'avons fait : de la vigne au raisin et du raisin à la bouteille. Nos 2.000 bouteilles de vin tranquille (Les Affineuses et Les Rémouleurs) ont été vendues très rapidement. Après 48 heures, il a fallu stopper la prévente de ce produit sur notre site internet et ouvrir une liste d'attente car ce n'est que quand le vin est effectivement en bouteilles, que nous connaissons le nombre exact de bouteilles. En demandant à certains coopérateurs de réduire les quantités demandées, nous sommes heureux d'avoir pu satisfaire presque l'entièreté de la liste d'attente. Il reste par contre des vins effervescents à vendre. Vous pouvez les commander sur notre site internet (dans la Boutique).

Nous espérons que vous appréciez la forme de nos bouteilles, la forme des étiquettes, les noms que nous avons choisis, l'utilisation d'un QR Code, Si vous connaissez un des membres du Groupe de Travail Communication, n'hésitez pas à le questionner : il vous confirmera sans doute comment se sont élaborées au fil des mois toutes les décisions prises par le groupe de travail et nous pensons que ce groupe est heureux et fier du chemin parcouru. Nous collectons au fur et à mesure des témoignages de nos coopérateurs. Vous les retrouvez aussi sur notre site internet : rubrique « témoignages » dans « notre coopérative ».

Au niveau financier, nous vous invitons à parcourir les comptes 2020 et à nous poser autant de questions que vous le désirez. Si nous comparons les résultats réels au plan financier, nous restons « dans les clous ».

<u>(en euros)</u>	<u>Plan financier</u>	<u>Résultats réels</u>
<u>En 2020 (et dans le compte de résultat) :</u>		
Chiffres d'affaires	4.945	6.348
Résultat avant impôt	-184.567	-164.655
<u>Au niveau cumulé (et par conséquent dans le bilan) :</u>		
Capital souscrit	1.029.500	895.500
Résultat reporté	-466.506	-446.274

Nous avions espéré plus de capital et plus de coopérateurs à la fin 2020. Mais le coronavirus est passé par là : il y eut peu (voire pas) d'événements, pas de salon du vin. Il ne fut pas aisé de convaincre des coopérateurs supplémentaires de nous rejoindre. Pourtant, arriver à augmenter notre capital de 579.500 euros à 895.500 euros en un an est une belle performance.

Notre coopérative est un des lauréats du Prix de la Production Alimentaire Coopérative de la Province de Liège. Au-delà des 5.000 euros que nous allons recevoir, c'est une reconnaissance de la mission que nous nous sommes donnés et du travail accompli.

Aussi longtemps que le COVID-19 sera menaçant pour notre santé, nous évitons tout rassemblement. L'AG ordinaire du mois de juin 2020 a dû être organisée à distance et cela va certainement se répéter pour l'AG de juin 2021. Nous sommes pourtant impatients de pouvoir vous revoir.

Croyez-nous, pour en arriver là où nous sommes aujourd'hui, il en a fallu du travail :

- des ouvriers sur le terrain. Profitons-en pour les nommer et les remercier (Philippe Dufourni, notre responsable technique et 2 stagiaires IFAPME : Jonathan Malherbe et Benoit Valemborg)
- des coopérateurs qui nous soutiennent financièrement et, pour certains aussi, qui sont venus nous aider
- des groupes de travail qui se sont réunis (même en vidéo-conférence)
- et un Conseil d'Administration heureux de constater que tout le monde travaille dans le même sens. Il œuvre également pour que toutes les décisions à prendre soient dans l'intérêt et la pérennité de la coopérative.

Pour retrouver de nombreuses photos de l'année écoulée, n'hésitez pas à aller sur notre page FACEBOOK et remontez ainsi le temps au fil de nos publications.

Rapport spécial destiné au SPF Economie

Notre projet plaît et suscite l'adhésion de plus en plus de personnes. C'est ainsi que nous venons de dépasser les 700 coopérateurs. Nous déplorons toutefois la démission de 2 coopérateurs et la demande de remboursement pour un total de 3 parts.

Nous affichons clairement notre souhait de rayonner et d'aider d'autres organisations : viticoles ou d'autres secteurs qui pourraient avoir un intérêt à collaborer avec nous.

Citons par exemple :

- l'ASBL Les Passereaux, centre d'hébergement et de jour, basé à Battice, qui accueille des personnes atteintes de déficience mentale ;
- l'ASBL Racynes, basée à Haccourt, qui propose à des personnes éloignées de la formation ou de l'emploi de partager la vie quotidienne d'un agriculteur-viticulteur (projet «Accueil en Ferme») ;
- les CPAS d'Aubel et de Plombières, contrat de travail «Article 60».

Nous intervenons aussi régulièrement pour témoigner lors de formations organisées par la Province de Liège ou Financité. De nombreuses personnes désirent lancer leur projet mais ne savent pas comment s'y prendre et par où commencer. Le fait de savoir qu'elles ne seront pas seules et qu'il existe des personnes (et des organisations) qui pourront les aider, les rassurent.

Lorsque nous recherchons des fournisseurs, nous favorisons les entreprises de travail adapté. C'est ainsi que les cartons blancs (de 6 bouteilles) que nous utilisons, proviennent de l'ATELIER 85 ASBL (www.atelier85.be). Les câbles électriques que nous utilisons pour alimenter les ventilateurs ont été confectionnés par les Ateliers du Perron ASBL (www.leperron.be).

Nous continuons à accueillir des stagiaires de l'IFAPME de Villers-le-Bouillet. Nous continuons également à utiliser le cheval de trait à la parcelle de Messitert et de La Croix.

Enfin, nous remercions les nombreux coopérateurs qui viennent nous aider, que ce soit à la vigne, aux vendanges ou pour mettre les étiquettes (liste non exhaustive).

Evénements principaux survenus après la clôture du 31 décembre

Notre cycle de formation a redémarré (en vidéo-conférence) avec un second groupe de coopérateurs.

Nous avons confirmé le rôle d'un de nos coopérateurs, Thierry Cowez, comme chef de cave.

Nous avons organisé une AG Extraordinaire afin d'adapter nos statuts à la nouvelle réglementation des sociétés.

Nous commençons à livrer les commandes de vins tranquilles que vous nous avez faites. Pour les vins effervescents, il va falloir s'armer de patience : les bouteilles sont au chai en train de « vieillir », s'améliorer avec le temps.

Contre le gel, nous utilisons des bougies à la parcelle de La Croix. Nous avons installé 22 ventilateurs sur les parcelles de Crawhez, Teberg et Kinkenweg.

Maintien des règles comptables de continuité (référence à l'article 3:48 §2 6°) :

Même si le compte de résultat affiche, depuis la création de la coopérative, une perte, le Conseil d'Administration n'est pas étonné de ce niveau de pertes et reste confiant quant à l'avenir de cette aventure. Pour créer un domaine viticole, les investissements initiaux sont importants et étaient repris dans le plan financier. Nous estimons que cette situation est temporaire : grâce à l'augmentation du volume de raisins à récolter chaque année, le nombre de bouteilles va augmenter très rapidement et nous amener dans quelques années à la rentabilité recherchée.



Eric Preudhomme
Président du Conseil d'Administration



Michel Schoonbroodt
Directeur